



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la Drôme
Service de la Coordination des Politiques Publiques
Bureau des Enquêtes Publiques**

Affaire suivie par : Renaud EMERY
Tel : 04 75 79 28 48

Courriel du BEP : pref-enquetes-publiques@drome.gouv.fr

Le Préfet

Valence, le 21 OCT. 2024

à

Monsieur le Maire

Mairies de :

26300 ALIXAN

26300 CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

OBJET : Enquête publique environnementale unique ZAC DE LA CORRESPONDANCE – PARC ROVALTAIN QUARTIER VERCORSTECH.

REFER : Code de l'environnement
Code de l'urbanisme

P.J. : 1 arrêté d'ouverture d'enquête publique
1 affiche - 1 certificat d'affichage à retourner à la fin de l'enquête

La Communauté d'Agglomération VALENCE ROMANS AGGLOMÉRATION a déposé, auprès de mes services, une demande en vue d'organiser une enquête publique relative à l'aménagement du quartier VERCORSTECH - ZAC DE LA CORRESPONDANCE – PARC ROVALTAIN portant sur :

- une actualisation de dossier de réalisation de ZAC de la Correspondance,
- une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'ALIXAN,
- une procédure de déclassement de voiries sur le territoire des communes d'ALIXAN et CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE.

Cette demande est soumise à une enquête publique unique d'une durée de 33 jours dans les communes intéressées par le projet, qui se déroulera **du lundi 18 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024**.

La commune d'ALIXAN est la commune siège de l'enquête.

Je vous prie de bien vouloir faire apposer l'affiche ci-jointe à la porte de votre mairie, aux emplacements habituels d'affichage des actes administratifs et en tous lieux publics où l'attention des intéressés peut être facilement attirée.

L'affichage en mairie doit avoir lieu **quinze jours** au moins avant le début de l'enquête et durant le déroulement de celle-ci, c'est-à-dire **du jeudi 31 octobre 2024 au vendredi 20 décembre 2024 inclus**.

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

L'accomplissement de cet affichage devra être certifié par vos soins en me renvoyant à l'issue de la période d'affichage (fin de l'enquête) le certificat d'affichage ci-joint, dûment complété, daté et signé.

Vous avez la possibilité, en parallèle de la publicité réglementaire, de porter à la connaissance du public l'organisation de cette enquête (panneaux d'affichage électroniques, journal de la commune, diffusion sur le site internet de la mairie de l'avis d'enquête...). Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître, ainsi qu'au commissaire enquêteur, les moyens que vous avez utilisés et m'adresser les justificatifs correspondants. Cette publicité complémentaire peut être utile en cas de recours devant le tribunal administratif pour justifier de la bonne information du public.

Je vous précise que les insertions dans la presse, obligatoires, ont été programmées pour les journaux (Dauphiné Libéré et Peuple Libre-Drôme Hebdo) édition Drôme le jeudi 24 octobre 2024 et le jeudi 21 novembre 2024.

Du lundi 18 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024 inclus, le dossier susvisé et le registre d'enquête destiné à recevoir les observations et propositions des intéressés, seront déposés en mairies d'ALIXAN et de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE. **Il vous appartient d'ouvrir le registre d'enquête en complétant la page 1 de celui-ci dès le premier jour.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur la mise en œuvre des dispositions d'information et de participation du public résultant de l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 et du décret n° 2017-626 du 25 avril 2017, qui ont conduit à la mise en place de mesures :

1) La création d'un espace « participation du public » sur le site internet des services de l'État en Drôme ([www.drôme.gouv.fr/Accueil/Publications/Publications légales et avis/accès aux différentes publications/AOEP](http://www.drôme.gouv.fr/Accueil/Publications/Publications_légales_et_avis/accès_aux_différentes_publications/AOEP) : avis d'ouverture d'enquêtes publiques/Liste des enquêtes classées par ville) sur lequel est mis à disposition l'entier dossier de l'enquête et à partir duquel le public peut formuler des observations et propositions en ligne. Ces observations et propositions, ainsi que celles reçues par courriel seront insérées dans les meilleurs délais sur le site internet.

2) La possibilité de consulter en mairie d'ALIXAN, siège de l'enquête une version numérique du dossier d'enquête. Un poste informatique est mobilisé à cet effet sur le lieu de l'enquête, disponible au public pendant la durée de l'enquête. **Vous voudrez bien faire le nécessaire pour l'application de cette disposition.**

Par décision du 2 octobre 2024 le Tribunal Administratif de Grenoble a désigné :

- Monsieur Thierry AWENENGO-DALBERTO, Architecte, ingénieur, expert énergétique, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Yves DEBOUVERIE, Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences qui se dérouleront conformément au calendrier mentionné dans l'arrêté.

Les observations et propositions du public pourront également être adressées en mairie de ALIXAN, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

Il est chargé de clore le registre d'enquête et de m'en faire retour accompagné du dossier d'enquête paraphé après l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation en vigueur. Un dossier sous forme de clé USB, à conserver, sera remis à la mairie de ALIXAN, siège de l'enquête.

Pour sécuriser le bon déroulement de cette enquête, je vous invite à me **confirmer la réception du présent envoi par courriel** : pref-enquetes-publiques@drome.gouv.fr

Je vous remercie par avance pour votre participation à cette enquête.

Le Préfet,
Par délégation,
L'Attaché Principal,
Chef de bureau


Renaud EMERY